

Politique de la Ville

REF : DDLPV2016012

Signataire : M.B-C.S

Séance du Conseil Municipal du 13/10/2016

RAPPORTEUR : Boualem BENKHELOUF

OBJET : Signature de la convention de financement du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) entre la commune d'Aubervilliers et la caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis concernant la Maison pour Tous Berty Albrecht pour l'année 2016

EXPOSE :

Depuis 2009, la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) prévoit la mise en œuvre d'actions nouvelles spécifiques, en vue de soutenir la fonction parentale et de faciliter les relations « parent-enfant ». Ainsi un fonds national dédié aux « Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) » a été créé.

A la suite de la décision du comité de financement, la CAF 93 octroie à la Mairie d'Aubervilliers (Maison pour tous Berty Albrecht) une aide financière de 5 000 euros au titre des fonds du REAAP, pour l'année 2016.

Cette aide vise à aider la Maison pour Tous Berty Albrecht à mettre en place des actions visant à :

- Soutenir les familles dans l'exercice de leur rôle parental ;
- Rompre l'isolement des parents en favorisant les initiatives permettant rencontres, échanges et partage d'expériences ;
- Valoriser les compétences des parents ;
- Favoriser la mise en réseau de tous les acteurs qui contribuent à ces initiatives.

Dans le but de soutenir les familles dans l'exercice de leur rôle parental, de rompre l'isolement des parents, de favoriser les échanges et le partage d'expériences, de valoriser les compétences des parents, la Maison pour tous Berty Albrecht prévoit de mettre en œuvre les actions de soutien à la parentalité suivantes :

- Soirées familiales

Chaque mois, les soirées familiales proposent de réunir parents et enfants autour d'activités simples et reproductibles chez soi. Ces soirées conviviales centrées sur la pratique en famille des jeux de société peuvent aussi être ouvertes à d'autres pratiques culturelles et artistiques (conte, musique, cinéma...).

Afin de toucher le plus de familles possibles, ces soirées ont lieu un vendredi soir par mois, de 19h à 21h, dans les locaux de la Maison pour tous Berty Albrecht.

Afin de renforcer la convivialité, mais aussi l'implication des familles, ces soirées se terminent autour d'un buffet partagé, auquel chaque famille contribue en apportant un met à partager avec les autres participants.

- **Ateliers de pratique parents-enfants : jonglage en famille**

L'objectif de ce cycle, mis en place en partenariat avec la Maison des jonglages de la Courneuve et l'association les Poussières, était de travailler le soutien à la parentalité à travers la pratique du jonglage, en travaillant avec les parents et leurs enfants l'écoute, la confiance, la collaboration, la délicatesse, dans les fratries, entre familles et au sein du groupe. Le groupe a accueilli jusqu'à 20 participants au démarrage, pour parvenir à un groupe stable de 12 à 15 personnes, comportant au moins 5 adultes et des enfants à partir de 3 ans.

- **Soirées des parents**

Pour ces soirées mensuelles s'adressant à un public d'une dizaine d'adultes, les thématiques sont programmées en étant à l'écoute des besoins des familles du quartier : Éducation filles/garçons / « J'ai eu une enfance difficile, serai je un bon parent » / Trouver la disponibilité pour chacun de ses enfants / Les rythmes de l'enfant, scolaires extra-scolaires et familiaux / Être parents dans une société de consommation...

La préparation et l'animation de ces soirées sont travaillées en partenariat avec les intervenants éducatifs locaux : psychologue du service santé mentale, assistante sociale du programme de réussite éducative, animateurs de la Maison des jeunes de l'OMJA, éducateurs d'A travers La Ville, animateurs du Dispositif 10/13 d'Aubervacances Loisirs...

Les soirées des parents, construites avec des outils pédagogiques adaptés (films, exposition, théâtre forum), privilégient un cadre de convivialité et de confiance, respectueux de l'anonymat et visent à chercher des solutions aux situations individuelles rencontrées par une réflexion collective.

Dans ce cadre, les modalités d'intervention et de versement liées à l'appel à projets REAAP font l'objet d'une convention ratifiant les termes de l'obtention et du versement de la prestation de service afférente.

Concernant le versement de la prestation de service, le paiement par la CAF est effectué en fonction des pièces justificatives, détaillées dans les conditions particulières de la présente convention, produites au plus tard le 31 mars 2017.

La présente convention est conclue pour une période d'un an, soit du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser la Maire à signer la convention de financement de l'appel à projets REAAP pour la Maison pour tous Berty Albrecht entre la commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis pour la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Imputation budgétaire : 301B – 7478

**DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS**

**REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS
-----**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 34

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 13 OCTOBRE 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 13 Octobre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 03 Octobre 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, MM. MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc. Adjoints au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, M. GARNIER Daniel, Mme YONNET Evelyne, M. HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamila, M. VANNIER Jean-Yves, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. KAMALA Kilani	Représenté par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme TLILI Leïla	Représentée par :	M. CHOUDER Fethi
Mme GRARE Laurence	Représentée par :	Mme NEDELEC Soizig
M. CHIBAH Salah	Représenté par :	Mme VALLY Sophie
Mme DUCATTEAU	Représentée par :	M. DAGUET Anthony
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
M. SANON Guillaume	Représenté par :	Mme REDOUANE Wassila
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. KADDOURI Nourredine
M. AIT-BOUALI Omar	Représenté par :	M. VANNIER Jean-Yves
M. LOGRE Benoit	Représenté par :	Mme YONNET Evelyne
M. ZAIRI Rachid	Représenté par :	M. GARNIER Daniel

Absents : Mme MILLA Josiane, MM. ZORGANI Mourad, RACHEDI Hakim, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : Mme Wassila REDOUANE

Direction Générale de la Dynamique de la Ville / Direction Citoyenneté et Vie Locale

Politique de la Ville

REF : DDLPV2016012

Signataire : M.B-C.S

OBJET : Signature de la convention de financement du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) entre la commune d'Aubervilliers et la caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis concernant la Maison pour Tous Albrecht pour l'année 2016

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le budget de l'exercice en cours

Vu le projet de convention d'objectifs et de financements du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) entre la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Saint-Denis et la Commune d'Aubervilliers pour la Maison pour tous Berty Albrecht.

Considérant l'intérêt pour la Commune de développer une action de soutien à la parentalité dans le cadre des activités de la Maison pour tous Berty Albrecht et d'obtenir à ce titre le soutien financier de la CAF.

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE la Maire d'Aubervilliers à signer la convention n° 16-029 P de financement des actions de soutien à la parentalité de la Maison Pour Tous Berty Albrecht pour l'année 2016 telle que celle-ci figure en annexe de la présente délibération.

DIT QUE : le financement du REAAP alloué par la Caisse d'allocations familiales sera inscrit au budget communal sur l'imputation suivante :

service	chapitre	fonction	Code dispositif
301B	7478	524	CAF

L'adjointe

Maria MERCADER Y PUIG



Reçu en préfecture le : 14/10/2016

Publié le : 14/10/2016

Certifié exécutoire le : 14/10/2016



L'adjointe

Maria MERCADER Y PUIG